

NOTES

SEJOUR D'UN CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC (*Circaetus gallicus*) EN MEUSE HUTOISE EN JUILLET-AOÛT 1988 *

Le 20 juillet 1988 vers 15 h, je me rends à Ben-Ahin dans une carrière abandonnée, à 2 km à l'ouest de Huy; une famille de Faucons crécerelles (*Falco tinnunculus*), un Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) et deux Bondrées apivores (*Pernis apivorus*) évoluent au sein et aux alentours du domaine. Après une demi-heure d'observation, un rapace de grande taille apparaît dans la carrière, tournoie lentement face à la falaise, prend de l'altitude, puis descend et se pose au sommet d'un éperon rocheux. L'énorme oiseau paraît étonnamment blanc mais la distance ne me permet pas une identification certaine. Plutôt que de tenter une approche, je préfère quitter le site et revenir avec une longue-vue. De retour dix minutes plus tard, je fixe dans l'objectif l'oiseau, toujours au repos : plus de doute, il s'agit bien d'un Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) de phase claire.

Cette fois, j'approche l'oiseau à un peu plus de 100 m et je note les détails du plumage : gorge, ventre, tarses et sous-caudales blanc pur, poitrine finement parsemée de points brun clair disposés en "V", tête de type "busard", blanche, légèrement pointillée de brun du front à la nuque, dos entièrement brun clair, dessous des ailes blanc et dessus brun avec contraste clair aux couvertures, dessus de la queue brun avec barre terminale sombre et 2-3 autres barres plus fines, dessous de la queue blanc-beige barré de lignes sombres. L'oeil paraît jaune, le bec noir avec la cire gris-bleu.

Je quitte les lieux vers 16 h 30 mais, durant la soirée, Pierre Loly, mis au courant de la découverte, repère facilement l'oiseau, toujours posé au même endroit. Le lendemain, il est vu à nouveau se reposant sur le même éperon rocheux. Le 22 juillet, les observations sont plus prolongées; le Circaète profite du vent chaud pour effectuer en une heure sept séances de vol sur place, sans aucune capture de proie. Le lendemain, en compagnie de Jean-Paul Fouarge, nous observons l'oiseau posé dans des chênes, puis en chasse, plongeant sur une proie identifiée comme un lézard, probablement *Lacerta muralis*, très fréquent ici. Les jours suivants, le Circaète est encore observé fréquemment dans la carrière ou ses alentours boisés; il est souvent harcelé par les Faucons crécerelles et une fois par une Bondrée apivore, dont l'envergure n'atteint qu'un peu plus de la moitié de la sienne.

* Observation acceptée par la Commission d'Homologation

Le 23 juillet, il nous survole à une hauteur d'environ 20 m et nous pouvons bien noter les serres gris-brun et le dessous des ailes presque entièrement blanc. A partir du début août, son rayon d'action semble plus important : il s'éloigne souvent, à perte de vue, en direction de Huy ou Andenne; il est alors régulièrement observé à Bas-Oha, Wanze et Java, sur le versant hesbignon, de même qu'au-dessus des massifs forestiers proches de Solières. La dernière observation date du 9 août.

Le Circaète Jean-le-Blanc est un visiteur accidentel d'été en Belgique. Il existe cinq mentions certaines pour ce siècle, toutes en juillet-août (COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE, 1967; TRICOT, 1977). La dernière observation acceptée par la Commission d'Homologation remonte à 1971, lorsqu'un exemplaire séjourna à Bernissart du 28 juillet au 16 août.

BIBLIOGRAPHIE

COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : *Avifaune de Belgique*. Patrimoine de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.

TRICOT, J. (1977) : Septième rapport de la Commission d'Homologation. *Aves*, 14 : 1 - 82.

Laurent-Henry GÉE - Rue d'Aineffe 10, B - 4375 Faimes

PREMIÈRE DONNÉE DE ROSSIGNOL PROGNÉ (*Luscinia luscinia*) EN WALLONIE *

Herve, Bruyères, province de Liège (50 37' N, 05 48' E), le 17.08.1988 à l'aube, brouillard épais. Relevant ses filets japonais, l'un de nous (D. Jacquemotte) y découvre un Rossignol progné (*Luscinia luscinia*). L'oiseau est bagué (Bruxelles 29 V 9157), mesuré, décrit et montré à P. Collette, pour confirmation.

Description d'après les photos et notes de DJ, complétées par les observations de Pierre Collette :

- Dessus : entièrement brun-gris verdâtre, sauf vers le croupion où les lisérés légèrement plus clairs des tectrices donnent un aspect un peu écailleux.

- Dessous : du menton au bas de la poitrine, brun-gris mêlé d'un peu de jaunâtre, le tout un peu plus clair que le manteau. Les flancs fumés de brun-gris avec une légère nuance noisette, le reste du ventre blanc à blanc cassé. L'ensemble de ces zones sombres est nettement plus marqué que celui des illustrations de certains guides d'identification (par ex. BRUUN & SINGER, 1979).

- Tête : du front à l'occiput, comme le manteau, sans contraste. Des lores

* Observation acceptée par la Commission d'Homologation